

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOULEC'H DU MERCREDI 25 MARS 2015

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2014

Ces comptes, présentés par Claude VAUDRY, Adjoint, ont été approuvés à l'unanimité.

La section de fonctionnement du budget communal dégage un excédent de 258 014,31 € (dépenses : 1 002 868,67 € - recettes : 1 260 882,98 €) pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 1 244 897 €

La section d'investissement présente un excédent de 150 530,42 € (dépenses : 293 142,51 € + 111 832,00 € de restes à réaliser - recettes : 555 504,93 €) pour des dépenses et des recettes prévisionnelles s'équilibrant à 703 964 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2014

Le résultat de fonctionnement du budget communal 2014, soit 258 014,31 € est affecté en totalité à la section d'investissement du budget primitif pour financer le programme 2015.

2 abstentions : Jean ROUXEL et Martine LETELLIER

PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2015

Les conseillers ont examiné le projet de budget primitif 2015 préparé en commission « finances ». Il sera soumis au vote de l'assemblée communale le 10 avril prochain.

TAUX D'IMPOSITION

Compte tenu de la situation financière de la commune et de la conjoncture économique et sociale actuelle, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent fixés comme suit :

		Moyennes départementales (2014)
• Taxe d'habitation	14,76 %	30,58 %
• Taxe foncière (bâti)	20,11 %	21,96 %
• Taxe foncière (non bâti)	71,71 %	75,47 %

Le produit fiscal attendu s'élève à 562 344 €

3 abstentions : Yannick GAUTIER, Thierry LE CALVEZ et Sylvain CAMUS

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LTC POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Le conseil autorise le Maire à signer une convention avec Lannion Trégor Communauté afin de lui confier l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols, mission assurée par la DDTM jusqu'au 30 juin prochain.

TRAVAUX DE VOIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION

Yannick GAUTIER, Adjoint, informe les élus que la commission « voirie » a décidé d'effectuer des acquisitions et des travaux permettant d'améliorer la sécurité routière sur la commune :

- Réalisation d'un cheminement piétons entre Kérissey et Saint-Dréno, sur la route départementale de Ploumilliau,
- Réalisation d'un cheminement piétons et d'un plateau surélevé sur la voie communale de Corvézou,
- Pose de coussins berlinois en entrées de bourg,
- Acquisition d'un radar pédagogique.

Le montant de ces aménagements s'élève à 27 229 HT. Le conseil sollicite une subvention au titre des amendes de police pour ces travaux et acquisitions et autorise le Maire à signer des conventions avec le Conseil Général.

TRAVAUX DE VOIRIE RUE DES FRERES LAGADEC

Le Maire est autorisé à signer une convention avec la Ville de Lannion relative à la répartition financière des travaux de voirie réalisés rue des Frères Lagadec. La Ville de Lannion participera à hauteur de 50 % du montant total des travaux, soit 11 308,64 €

LOCATION DU RESTAURANT SCOLAIRE A L'ADAPEI

Le foyer de vie « Les Nymphéas » de Lannion doit réaliser d'importants travaux dans ses locaux de restauration durant l'été 2015. Le directeur a sollicité la commune pour pouvoir occuper du 6 juillet au 23 août la cuisine et la salle du restaurant scolaire. Les élus acceptent cette demande et fixent le prix de location à 275 €/jour.

RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE

Un ratio de 100 % est adopté pour tous les avancements de grade en 2015.

INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Une indemnité de 119,55 € sera versée à la Paroisse de Lannion.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE EN 2013

Jean ROUXEL, Vice-Président du Syndicat Intercommunal du Léguer, a présenté ce rapport.

Qualité de l'eau potable

L'ARS effectue des prélèvements sur les deux communes regroupées au sein du Syndicat Intercommunal du Léguer (Ploulec'h et Trédrez-Locquémeau) et le LDA de Ploufragan réalise les analyses.

Commune de Ploulec'h :

L'eau distribuée provient de la station de Kergomar exploitée par la régie des eaux de la Ville de Lannion. Les nitrates ont fait l'objet de 10 analyses et les pesticides de 4 analyses.

Commune de Trédrez-Locquémeau :

L'eau distribuée provient de la station du Yar exploitée par Lannion Trégor Communauté pour le compte du Syndicat de la Baie. Les nitrates ont fait l'objet de 11 analyses et les pesticides de 6 analyses.

L'eau distribuée dans les deux collectivités est jugée de bonne qualité par l'ARS et conforme aux exigences réglementaires.

Prix de l'eau potable

La part de la collectivité n'a pas évolué. Seule la redevance SDAEP a augmenté de 13,10 % passant de 10,08 € à 11,40 € entre 2013 et 2014 pour une consommation de 120 m³.

Pour un usager consommant 120 m³ d'eau, le prix du m³ s'élève à 2,37 €/m³, soit 0,0024 €/l.

QUESTIONS DIVERSES

1. **Modification simplifiée du PLU** : le Maire a demandé une modification du PLU approuvé en mars 2014 afin, d'une part, de rectifier une erreur matérielle du règlement (zone UY) et, d'autre part, supprimer un emplacement réservé au bourg (derrière la salle des fêtes actuelle) qui ne justifie plus.
2. **Rassemblement des élus et des citoyens devant la Préfecture de Saint-Brieuc pour le retrait du projet de la loi NOTRE** : le 04/04 à 10 H 30
3. **Projet de salle multifonctions** : une réunion publique sera organisée au cours du mois d'avril après la rencontre avec les services de LTC prévue initialement le 1^{er} avril et reportée au 8 avril.
4. **Prochain conseil municipal** : 10/04 à 18 H 15
5. **Prochain CCAS** : 10/04 à 17 H 30
6. **Portes ouvertes à l'école** : le samedi 28 mars de 10 H à 12 H, suivies du verre de l'amitié.
7. **Bulletin municipal** : la distribution se fera début avril.